

INFO-NÉGO

DERNIÈRE HEURE!



Agence du revenu du Québec

Volume 3 no 10 - 18 octobre 2018

Négociation de l'Agence du revenu du Québec

LE POINT SUR LA NÉGOCIATION EN COURS

Dans l'Info-Négo du 9 octobre 2018, votre comité de négociation affirmait être en attente d'une relance des négociations. Cette relance ne peut se réaliser que par une bonification de l'offre monétaire déposée par l'employeur le 25 mai dernier. Rappelons que les paramètres de cette offre sont loin de remplir les promesses formulées aux employées et employés en 2011. L'employeur affirmait que la création de l'Agence lui permettrait une plus grande souplesse « en matière de classification, de rémunération et de négociation des conditions de travail » (document ADM-573, disponible sur l'intranet de l'Agence). Les offres de l'employeur sont tellement loin de ces promesses qu'elles nous conduisent même à une structure salariale inférieure à celle offerte par le Conseil du trésor à nos collègues professionnels de la fonction publique.

Dans ses discours le PDG de Revenu Québec, M. Éric Ducharme, affirmait que l'employeur mettait tous les efforts pour en arriver à une entente. Cependant, ces efforts sont encore insuffisants. L'employeur n'a pas communiqué avec le comité de négociation pour lui proposer une quelconque bonification de son offre, indiquant par le fait même qu'il demeurerait campé sur sa proposition de mai 2018. Devant cet état de fait, le CUARQ (Conseil d'unité d'accréditation), formé de vos dirigeantes et dirigeants syndicaux, a décidé d'intensifier les moyens de pression. La décision a été prise d'amorcer la grève de soir et de fin de semaine comme vos collègues de la fonction publique l'ont fait entre 2016 et 2018 à compter du 30 octobre prochain.

Des livraisons informatiques importantes prévues en novembre par l'employeur nous ont guidés pour le choix du moment et de la forme de la grève. En effet, les livraisons de novembre exigent beaucoup d'interventions sur les systèmes informatiques le soir et la fin de semaine. Vos représentantes et représentants syndicaux ont choisi, pour le moment, des moyens de pression qui n'affecteraient pas les services à la population.

La grève débutera à 00h01 le mardi 30 octobre et sera d'une durée indéterminée. Cela signifie que vos représentantes élues et représentants élus décideront du moment opportun pour arrêter le moyen de pression. Seul le personnel professionnel identifié comme fournisseur de services essentiels pourra travailler pendant la grève, c'est-à-dire entre 18h00 et 7h29 du lundi au vendredi et pendant les fins de semaine. Si votre poste n'est pas défini comme un service essentiel, il sera interdit de travailler pendant la grève.

INFO-NÉGO

DERNIÈRE HEURE!



Agence du revenu du Québec

Pour plus d'information à propos de la grève, consulter le document [Précisions et modalités.](#)

Par ailleurs, vos dirigeantes et dirigeants syndicaux ont aussi décidé d'accentuer le nombre de nos communications ainsi que le caractère incisif de leur contenu autant pour celles s'adressant aux médias que celles adressées aux dirigeants de l'Agence. Dans cette optique, une [lettre à remettre](#) à René Martineau, PDG par intérim de l'Agence, a été rédigée et vous sera bientôt soumise par votre délégation afin d'obtenir votre signature. Depuis la rédaction de la lettre, M. Ducharme a été nommé secrétaire du Conseil du trésor. Notre message collectif servira donc à inciter M. Ducharme à s'assurer qu'une enveloppe supplémentaire du Secrétariat du Conseil du trésor arrive à la table de négociation de Revenu Québec. Nous comptons fortement sur votre appui dans cette démarche pour signifier votre insatisfaction aux dirigeantes et dirigeants de Revenu Québec et au Secrétariat du Conseil du trésor.

Votre comité de négociation,

Christian Thériault, porte-parole
Bruno Jean
Yves Morin

Martin Pinault, conseiller à la négociation